

Médecin
Régulateur

Demande de PEC par l'équipe du
DAC 94

Fiche de signalement



Transmission de la fiche de signalement au OSNP via le
logiciel de régulation

OSNP envoie cette demande au DAC concerné via
le Tchat Santélien



Réception et traitement de la demande par le DAC 94

Réponse du DAC 94

Réponse intégrée au dossier de régulation du patient et
transmise au médecin régulateur

Demande validée

Le DAC recontacte le patient et prends en
charge la situation. Retour à l'OSNP via le
tchat.

Demande non validée

le médecin régulateur est informé pour
une nouvelle réévaluation et réorientation